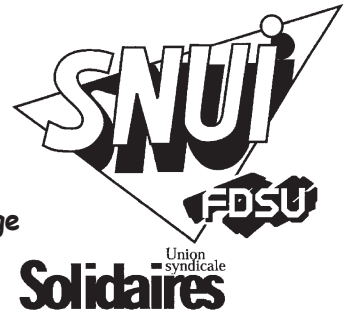


AGORA NE PASSERA PAS PAR MOI !



Malgré une expérimentation «foireuse» et une nouvelle modalité de badgeage largement boycottée par les agents des douze directions tests, AGORA tente de s'immiscer quand même, peu à peu, dans notre quotidien d'agent DGI. Et que dire de la formation à cet outil : un diaporama d'1 heure 30, un CD rom et débrouillez-vous !

Un groupe de travail national «bilan de l'expérimentation» s'est déroulé en novembre dernier, mais il n'a convaincu personne. Un autre rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour le 23 février, à la demande du SNUI, il traitera notamment de la question du pointage.

D'ici là, il faut continuer à exprimer le profond rejet de ce système de flicage redoutable.

Une généralisation pernicieuse...

A l'instar des réformes qui s'appliquent petit bout par petit bout et à un rythme différent d'une direction à l'autre, Agora se généralise module par module et par groupe de directions. C'est le premier signe qu'envoie l'administration : elle fait tout pour éviter une réaction générale de rejet par les agents alors même qu'elle prétend qu'Agora ne leur apportera que des simplifications !

Le deuxième signe concerne l'affaire du badgeage. Depuis la réunion du 18 novembre, la pointeuse sur le bureau est officiellement abandonnée, mais pas complètement. En effet, quelle que soit la solution retenue, les badgeuses traditionnelles doivent disparaître.

Chaque pointage devra donc être intégré dans Agora aux seules fins de faire fonctionner le libre service (planning, demande de congés...).

Le libre service, surtout ne pas l'alimenter !

Présenté à grand renfort de publicité somptuaire, Agora serait un «formidable outil de simplifications» pour tous les agents de la DGI. Mieux encore, puisqu'il consacrerait le passage à une soit disant gestion personnalisée (à coup de numéro vert et de conseiller RH).

Que de sollicitudes soudaines de Bercy à notre égard !

Le premier module généralisé est donc celui du libre service, le plus inoffensif en apparence, mais dès qu'on commence à y mettre le doigt, les menottes se referment sur les poignets.

Aujourd'hui, le simple fait pour un agent de rentrer les données qui le concernent constitue un premier pas pour entériner le profilage.

Et le tour serait joué, Agora pourrait déployer ses tentacules car il ne peut fonctionner en tant « qu'outil de gestion intégrée de la ressource humaine » que si l'ensemble des données concernant un agent sont rassemblées dans un seul et même fichier !

Alors, tant que les conditions d'un badgeage garantissant les droits actuels en matière de temps de travail ne sont pas clairement définies, ne nous précipitons pas sur le libre service !

Plus que jamais, c'est NON à la pointeuse sur le bureau

Le 18 novembre, le Directeur Général a évoqué trois pistes pour régler le conflit au sujet du badgeage informatique :

— une temporisation appliquée localement en rajoutant une durée moyenne à tous les agents d'un service donné,

— un forfait national rajouté pour tous, mais sur ce point la DG a déclaré immédiatement ne pas envisager une compensation supérieure à quelques minutes,

— laisser aux agents la faculté de noter, en toute responsabilité, les heures d'arrivée et de départ.

Ces 3 pistes ont fait l'objet de critiques immédiates du SNUI.

Les compensations forfaitaires ne peuvent être retenues comme une solution acceptable, car d'un service à l'autre, d'un poste de travail à l'autre, d'une journée à l'autre, les écarts de badgeage fluctuent.

La responsabilisation des agents face au système pourrait apparaître comme la solution «ad hoc», mais comment ignorer dans quel contexte vivent les services et ne pas voir que des contrôles s'exerceraient très vite, pourrissant encore plus le climat ?

Le SNUI exige le maintien des systèmes actuels et la non intégration des horaires dans Agora.

Et puisque ce n'est qu'une demande facultative de la Fonction Publique, dans le cadre de son projet d'unification de la gestion des fonctionnaires (le SIRH), pourquoi la DG imposerait-elle le badgeage informatique contre l'avis des agents ?

Pour en savoir plus sur Agora, consultez snui.fr (rubrique Actualités, Généralisation de l'action Agora)
Un dossier complet depuis le début des expérimentations, des tracts locaux et les expressions nationales du syndicat

Et puis quoi encore ?

La DGI est l'administration française la plus avancée dans l'informatisation de son fonctionnement, elle est également à la pointe de la modernisation au sein même du ministère.

C'est vrai pour ses relations avec les usagers (télédéclarations tous impôts et taxes, boîtes à mels, compte fiscal...), c'est vrai aussi pour les relations hiérarchiques (T'as qu'à chercher, c'est dans Eole ou sur Lotus !), c'est vrai enfin pour la gestion administrative des agents (Portail agent, Agora, Siam...).

Aujourd'hui, à la DGI, rien ne se fait sans clavier et incontestablement, les outils informatiques pourraient apporter des améliorations dans l'exercice de nos missions.

Mais le prix à payer n'est-il pas trop cher ?

- La pression pour augmenter la productivité individuelle est énorme,
- les suppressions d'emplois sont chaque année plus nombreuses,
- les calendriers de travail sont de plus en plus resserrés, les délais de réponse aux contribuables aussi,
- la gestion des agents est de plus en plus déshumanisée, pour aboutir trop souvent au mépris,
- la polyvalence devient la norme et un sentiment de déqualification s'installe,
- les pathologies liées au travail sur écran se développent dangereusement,
- la surveillance des agents est de plus en plus performante et devient même obsessionnelle chez certains chefs de service,
- les indicateurs de résultats prennent le pas sur les objectifs de travail, la forme est plus regardée que le fond,
- le travail à distance sera la prochaine évolution et après le chacun pour soi, ce sera le chacun chez soi.

Sans dénigrer les apports des nouvelles technologies, il est aujourd'hui légitime de se demander à qui profite vraiment le progrès !

Prenons garde à ce que que l'âge électronique ne nous conduise pas à «l'électroniquage» !

Plus l'informatisation avance, plus nos conditions de vie au travail se dégradent, ce n'est pas le moindre des paradoxes. L'application Agora est un élément extrêmement important de l'administration électronique, elle est même décisive pour son avènement.

Alors, avant de vous «soumettre» à Agora, tournez 7 fois votre souris sur le tapis !

Des actions déjà en cours, des résistances à amplifier !

A Paris, à Nevers, dans l'Isère, des mots d'ordre de boycott total et illimité d'Agora ont déjà été lancés en intersyndicale. Le SNUI soutient toutes ces actions de résistance contre ce formidable outil au service des seuls managers et il favorisera leur développement.

Agora est la première expérimentation sur une réforme d'ampleur qui a été véritablement perturbée depuis le conflit du printemps 2000, et le SNUI appelle donc tous les agents à poursuivre dans cette voie, à ignorer cette nouveauté et à le faire savoir.

Le climat social à la DGI est toujours aussi tendu en ce début d'année et le boycott total d'Agora pourrait bien être le symbole de la détermination revendicative des agents des Impôts pour 2006.

Confidentialité des données : vigilance !

Dès que le projet AGORA a vu le jour à la DGI, le SNUI a soulevé le sujet sensible de la protection des données à caractère personnel. En effet, si pour bon nombre d'entre elles, les données reprises sont issues d'éléments qui figuraient déjà dans le dossier «papier» de l'agent, il en apparaît de nouvelles qui revêtent un caractère privé. C'est pourquoi le SNUI a demandé à être reçu en audience auprès de la CNIL.

Extrait du courrier : «Le Syndicat National Unifié des Impôts souhaite vous entretenir du contenu des dispositions de cette application informatique et vous faire part de ses interrogations, notamment en matière de niveaux d'habilitations et de protection des données personnelles et confidentielles».



20 janvier 2006